

# COLLECTIF DECHETS GIRONDIN

*Associations concernées par la prévention des déchets*

*Siège social : 3, rue de Tauzia, 33800 Bordeaux*

*Courriel : [collectif.dechets.girondin@wanadoo.fr](mailto:collectif.dechets.girondin@wanadoo.fr)*

*Adresse postale: 46 rue de Vassivey 33290 Parempuyre*

*Tél/Fax : 05 56 35 18 29*

Collectif déchets Girondin

associations pour la réduction des déchets ménagers et assimilés, la prévention et les traitements sans nuisances.

Site internet : [www.collectif-dechets-girondin.com](http://www.collectif-dechets-girondin.com)

---

Propositions présentées par le Collectif déchets Girondin  
concernant le groupe prévention de la commission consultative du Conseil Départemental Déchets  
(instance de concertation du Conseil Général de la Gironde)

## 1) La partie REDACTION DU PLAN avec :

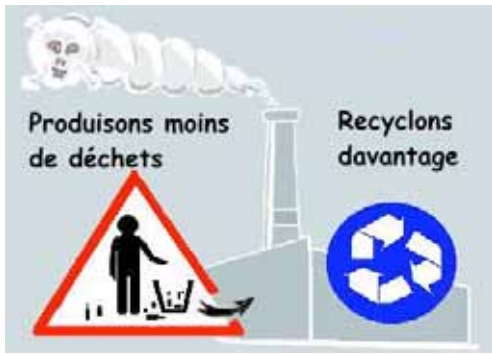
- La révision à la hausse du scénario le plus ambitieux du livre blanc, conformément au ministère, en donnant des orientations chiffrées
- La valorisation d'au moins 50% de la poubelle, ainsi que préconisé par le ministère
- La création au sein du CDD d'un groupe de vigilance qui donnerait son avis sur tout nouveau centre de traitement en Gironde

Mentionner également dans le plan :

- L'importance des moyens financiers importants pour la prévention, avec une campagne qui dure.
- L'importance du passage à la redevance incitative à la place de l'actuelle taxe d'ordures ménagères

## 2) La mise en place d' ACTIONS PONCTUELLES TOUT DE SUITE afin de voir en grandeur réelle ce qu'il est possible de faire. Entendons par « tout de suite » le plus rapidement possible, dans l'année qui vient, comme par exemple :

- Lancer dans une administration la dématérialisation du papier, et l'utilisation de papier recyclé.
- Installer une opération réduction des déchets en amont et tri poussé à la Foire de Bordeaux (20-30 mai) avec récupération prioritaire des fermentescibles à tous les points repas (nos bénévoles peuvent aider ponctuellement sous certaines conditions), en direction d'animaux pour les restes carnés (à définir avec un repreneur comme un chenil), en direction d'un compost collectif pour les autres restes organiques (à définir avec un repreneur comme Péna ou Surca), en direction de quelques composteurs individuels à installer sur place à plusieurs endroits pour initier le public. Cette opération serait accompagnée d'une forte communication sur le recyclage et la réduction en amont. Les ambassadeurs du tri et autres personnels mission déchets formés à ces actions de prévention et employés-salariés par plusieurs communes ou cdc ou syndicats OM de Gironde, pourraient être détachés pour encadrer et assurer le déroulement de cette opération prévention départementale sur ce lieu ciblé, dans le laps de temps limité de 10 jours, mais dont la portée pourrait être conséquente étant donné la fréquentation et l'écho médiatique de la Foire de Bordeaux.



# COLLECTIF DÉCHETS GIRONDIN

*Associations concernées par la prévention des déchets*

*Siège social : 3, rue de Tauzia, 33800 Bordeaux*

*Courriel : [collectif.dechets.girondin@wanadoo.fr](mailto:collectif.dechets.girondin@wanadoo.fr)*

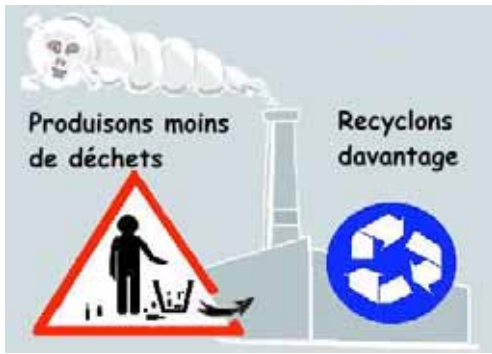
*Adresse postale: 46 rue de Vassivey 33290 Parempuyre*

*Tél/Fax : 05 56 35 18 29*

Pour mémoire: le composteur installé au salon de l'environnement de la Foire de Bordeaux avait l'année dernière attiré des visiteurs, lesquels étaient soit déjà avisés et qui partageaient leur expériences, soit curieux et intéressés. Mais c'était très limité (un seul lieu, peu fréquenté) et uniquement basé sur le bénévolat des associations. Cette année, avec les engagements inscrits dans le livre Blanc de juin 2005 et issus des concertations des réunions du CDD et des dix réunions publiques organisées par le Conseil Général, il serait logique que ce soient les institutions qui prennent les initiatives et le coût financier et humain.

Cela permettrait de faire un test grandeur nature. Les associations du CdG ont déjà demandé l'an dernier (sans résultat) et redemandent cette année au CG et à la CUB **une intervention dynamique et concrète à la Foire, en accord avec le slogan défini en 2005 "déchets, mobilisation générale!"**

- Lancer un appel à projets ( avec financement du CG) en direction des collèges, lycées et écoles pour inciter les enseignants, les parents d'élèves, et l'Académie à s'investir sur ce thème de la prévention en partenariat avec les associations d'éducation à l'environnement. Insister afin que tous ces projets soient conduits sur des périodes de **plus d'un an, et que les établissements scolaires continuent ensuite les pratiques de prévention et de tri élaborées dans la réflexion**. Lancer dans un collège la collecte des fermentescibles et le tri des papiers. On pourrait prendre exemple sur le collège technique de Niort.
- Lancer une étude de faisabilité technique et financière de la mise en place de la redevance incitative sur un syndicat intercommunal qui se porterait volontaire.  
La REOM incitative est un élément majeur de la prévention. Il faut donc que cette REOM incitative fasse l'objet d'une partie importante du chapitre prévention, exclusivement réservée à expliciter les avantages de ce mode de financement et pourquoi les syndicats sont incités à l'adopter.  
Trouver un président de communauté de communes ou de syndicat qui innoverait en mettant en place la redevance incitative (voir courriers qui le demandent régulièrement, Val de l'Eye, Coban, Artolie, etc...)
- Associer le CG et une grande surface pour sensibiliser les consommateurs à une diminution des emballages.
- Définir et mettre en oeuvre une politique de communication à l'échelle du département. Faire une campagne de communication cohérente concernant l'ensemble de ces points pour bien montrer l'importance de ces expériences et la finalité. Prévoir une **information dans la durée**, programmée sur tous ces sujets, par l'intermédiaire d'éco-ambassadeurs motivés, avec contacts directs avec la population : réunions publiques, réunions d'associations, visite des collectivités, porte à porte occasionnel.  
Budgétiser le coût de ces campagnes de communication sur le long terme en n'omettant pas d'inclure les créations d'emplois.
- Installer dans un secteur volontaire un système de distribution des informations municipales, CG, etc., séparément des publicités (courriers non adressés dits Couna), ce qui permettrait aux usagers refusant les Couna au moyen de la mention ou autocollant sur leur boîte aux lettres, de ne pas être pénalisés de l'absence des informations publiques et de les recevoir effectivement. Cette action encouragerait les usagers qui hésitent encore pour cette raison, à refuser définitivement les Couna. Rappelons que les Couna représentent 50 kilos par an par personne, et qu'une réduction en amont permettrait d'économiser ce poids et autant de matières premières.



# COLLECTIF DECHETS GIRONDIN

*Associations concernées par la prévention des déchets*

*Siège social : 3, rue de Tauzia, 33800 Bordeaux*

*Courriel : [collectif.dechets.girondin@wanadoo.fr](mailto:collectif.dechets.girondin@wanadoo.fr)*

*Adresse postale:46 rue de Vassivey 33290 Parempuyre*

*Tél/Fax : 05 56 35 18 29*

## Compléments :

- Compost à l'école : réaliser au travers des projets indiqués plus en amont, avec des écoles primaire des projets pédagogiques de fabrication de compost et son utilisation pour faire pousser des légumes ou des fleurs. Un projet autour d'un lombricomposteur semblerait plus intéressant pour les enfants et permettrait un travail plus global (et davantage en correspondance avec les instructions officielles). Un intérêt supplémentaire du lombricomposteur est qu'il peut être utilisé sans problème en milieu urbain pour une petite quantité de compost correspondant plus à une utilisation dans une école primaire (jardinière, quelques pots...) En dehors de cette proposition au CG, il serait intéressant d'organiser une rencontre entre le collectif déchets et l'OCCE (Office central de la coopération à l'école) qui organise tout un travail autour du jardinage à l'école. Ce partenariat pourrait être élargi à une opération par exemple "bouchons de liège". Le tout est d'arriver avec des propositions précises. De plus l'OCCE touche des subventions du CG pour ses opérations environnement.
- Ouvre la voix : chaque année se déroule en Gironde le festival musical « Ouvre la voix » de 3 jours sur la piste cyclable Lapébie: Latresne-Sauveterre, durant le 2° week-end de septembre, qui attire 3 à 4000 personnes autour du vélo, et des musiques et chants de toutes sortes. Les organisateurs (rock school Barbey) seraient à priori d'accord pour un tri et recyclage éducatif et effectif.

Ces propositions vont dans le sens que le collectif propose pour avancer ensemble dans ce domaine, et la sensibilisation à travers ces actions devraient donner du sens à notre démarche.